



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Il faut reconnaître l'engagement des bénévoles dans les centres de vaccination

Question écrite n° 40783

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la reconnaissance de l'engagement des bénévoles des centres de vaccination. L'engagement et la mobilisation exemplaires de ces bénévoles - pompiers, retraités personnels de santé, membres d'associations - aux côtés des personnels soignants ont été décisifs pour faire fonctionner les 1 700 centres de vaccination répartis sur l'ensemble du territoire. Ils ont notamment assuré l'accueil et l'orientation des patients, les tâches administratives, l'entretien et la désaffectation des locaux. Il lui demande quelle(s) mesure(s) le Gouvernement compte prendre et suivant quel calendrier, pour reconnaître symboliquement et matériellement l'engagement des bénévoles dans les centres de vaccination.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40783

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6436

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)